



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COMMISSION DE SUIVI DE SITE SFDM PARC B À DONGES

Les actions de l'inspection des installations classées

26 mars 2026



# Présentation des actions de l'inspection des installations classées

- 1) Point de situation
- 2) Présentation des actions de **surveillance**
- 3) Présentation des actions d'**instruction**

# Point de situation

- Arrêté ministériel d'autorisation d'exploiter : 19 juillet 2019
- Étude de dangers réalisée en 2013, complétée en 2017. Réexamen quinquennal et mise à jour en cours
- Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) approuvé le 25 février 2019 (sans mesures foncières, travaux de renforcement du bâti)
- Plan particulier d'intervention (PPI) en cours d'élaboration : version publique prête, consultation publique avant approbation du 02/03/2026 au 02/04/2026
- Plan d'opération interne (POI) de mis à jour en mars 2024
- CSS créée par arrêté préfectoral du 3 avril 2017

# Actions de surveillance : les inspections

28 mai 2025 : Déclenchement intempestif de la défense incendie dans la fosse gare racleur basse pression

Incident du 20/05/2025.

Mélange eau+émulseur confiné puis pompé pour traitement en tant que déchet.

Demande d'un rapport d'incident.

Demande de caractérisation du déchet.

Demande de la démonstration que le nettoyage de la rétention est efficace.

Rapport disponible sur <https://www.georisques.gouv.fr/>

# Actions de surveillance : les inspections

24 septembre 2025 : POI, prélèvements environnementaux, eaux souterraines, suites des précédentes visites

POI à compléter avec liste des substances à rechercher dans les milieux, liste des intervenants.

Exercice POI à faire annuellement.

Absence de stratégie formalisée pour la mise en œuvre des premiers prélèvements environnementaux.

Eaux souterraines : pas de pollution détectée. Mise à jour de l'étude hydrogéologique à faire.

Emissions sonores : travaux à réaliser.

Rapport disponible sur <https://www.georisques.gouv.fr/>

# Actions d'instruction

Modification des installations :

- Mise en place de 2 nouveaux piézomètres : modification jugée non substantielle le 17/03/2025.

Notice de réexamen quinquennal de l'étude de dangers : remise le 21/02/2024. Demande de compléments faite le 29/08/2024. Compléments apportés le 24/11/2025. Finalisation de l'analyse en cours.